



UNSA-Infos - Numéro 521 - 22 juin 2010

<http://www.unsa.org/>

[Communiqué commun des organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA](#)

## **Réforme injuste : mobilisation massive le 24 juin 2010 !**

Le gouvernement a rendu public son projet de réforme des retraites.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, qui se réunissent régulièrement depuis octobre 2008, ont analysé ensemble ce projet.

Quelle que soit leur appréciation sur les solutions à apporter pour l'avenir des retraites, elles affirment que la réforme proposée est inacceptable, injuste, essentiellement à la charge des salariés, comptable et de court terme, sans réponse aux vraies questions.

- Le report brutal à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28% à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

- La situation financière actuelle de notre système de retraite est pour l'essentiel due à la crise, pourtant 85% des efforts sont demandés aux salariés. Les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont 5 fois moins mis à contribution que les salariés. Les fonctionnaires se voient imposer une augmentation drastique de leur cotisation conduisant à une baisse de leur pouvoir d'achat.

- La réforme proposée ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités hommes-femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité... elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la pérennité des régimes de retraites solidaires par répartition.

Cette réforme, loin de répondre à l'enjeu de société qu'est celui de l'avenir des retraites, est brutale et porteuse de recul social pour la quasi-totalité des salariés du privé, du public et des régimes spéciaux.

Pour combattre cette réforme, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent l'ensemble des salariés, des retraités, des privés d'emploi et des jeunes à participer massivement à la journée nationale de grèves et de manifestations du 24 juin 2010.

L'intersyndicale se réunira à nouveau le 29 juin pour faire le bilan du 24 juin, décider des initiatives et mobilisations possibles pendant l'été et à la rentrée.

### ***24 juin pour la région Île-de-France***

Rassemblement UNSA : Angle Boulevard du Temple - Place de la République.

Parcours : République-Bastille-Nation - Départ : 14h00

### ***L'UNSA reçue par Eric Woerth***

Une délégation de l'UNSA, conduite par son secrétaire général, Alain Olive, a été reçue le vendredi 18 juin par Eric Woerth, ministre du Travail et Georges Tron, ministre de la Fonction Publique. Cet entretien avait lieu après la divulgation, par le gouvernement du projet de réforme des retraites. L'UNSA a souligné le caractère injuste de ce projet qui ne prend pas en compte la situation des plus précaires, de ceux qui ont des carrières hachées, des femmes. Elle a réaffirmé son hostilité au report de l'âge de la retraite à 62 et 67 ans. La délégation a, par ailleurs rappelé son attachement à voir prendre en compte la pénibilité, ce qui ne doit pas se confondre, comme dans le projet gouvernemental, avec l'invalidité. Sur tous ces sujets, les ministres ont rappelé la volonté gouvernementale d'aller vite. Ils montrent ainsi que seule une mobilisation de forte ampleur pourra infléchir le caractère injuste de cette réforme.

## **Résultats d'élections professionnelles**

L'UNSA confirme sa représentativité dans les deux structures de recouvrement des droits d'auteurs : l'UNSA obtient 10,12% (16 voix sur 158 exprimés) à la **SACD** (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) et arrive en troisième position avec 12,8% (26 voix sur les 259 exprimés) à la **SACEM** (Société des Auteurs Compositeurs Éditeurs de Musique).

Pour sa première présence aux élections professionnelles au sein de l'**UGAP** (Union Des Groupements d'Achats Publics), l'UNSA obtient 19,4% des voix au CE et 10 élus en DP. Score remarquable pour une implantation datant de deux ans.

Lors du renouvellement de la CAP des professeurs certifiés de l'**Enseignement Agricole**, l'UNSA progresse en passant de 5 à 8% des voix (157 voix sur 2.035 suffrages exprimés).

Les élections professionnelles dans l'entreprise **Carpostal** (transport Interurbain) d'Agde (57 salariés) se sont déroulées le 11 juin 2010. L'UNSA emporte les 3 sièges au Comité d'entreprise avec 64,62% des voix.

Pour sa première présence lors des élections CTP du **Laboratoire Central des Ponts et Chaussées**, l'UNSA arrive en quatrième position avec 48 voix sur les 357 suffrages exprimés, soit 12,5% et obtient un siège.

Lors des élections au sein de la société **Kuoni** (agences de voyage), l'UNSA arrive très largement en tête avec 165 des 224 suffrages exprimés, soit 73,66%. La CGT perd sa représentativité.

### **L'UNSA Industrie en forte croissance :**

- **SRA SAVAC** (traitement des déchets) : dans l'établissement de Rhône Alpes : l'UNSA emporte près de 61% des voix (139 voix sur 228 suffrages exprimés) ; à Montpellier, l'UNSA obtient 34,93% (51 voix sur 146) ; dans l'établissement Centre, l'UNSA obtient 86 voix sur 169 suffrages exprimés (50,89%).

- **STAR** : (collecte et de traitement des déchets) implantée à Sainte Marie (Ile de la Réunion), l'UNSA obtient près de 20% des voix et décroche un siège dans le deuxième collège.

- **EFFIK** (Chimie Pharmacie) implanté à Bièvres (91) : l'UNSA obtient la totalité des 34 suffrages exprimés.

- **Barry Callebaut** (ex-Nestlé) implantée à Dijon (Côte d'Or) : l'UNSA obtient 40 des 277 suffrages exprimés, soit 14,44%.

- **Seprofarm** : aux Antilles, l'UNSA obtient 14 des 21 suffrages exprimés, soit 40% ; à La Réunion, l'UNSA obtient 60% (41 exprimés).

- **Oberthur** (papier carton) implantée à Puy Guillaume (63) : l'UNSA obtient la totalité des 87 suffrages exprimés.

- **ARCIL** (Métallurgie) implantée à Pontoise (95) : l'UNSA obtient 57 des 72 suffrages exprimés.

- **ALLIORA** (papier carton) à St Hilaire du Harcouet (50) : l'UNSA obtient 81 voix sur les 134 suffrages exprimés, soit 60,45%.

- **DIM** (textile) à Levallois Perret (92) : l'UNSA obtient 49 des 398 suffrages exprimés, soit 12,31%.

### **L'UNSA représentative dans les Banques Populaires**

Née du rapprochement de trois syndicats UNSA (BRED, Val de France et Franche Comté), l'**UNSA Banque Populaire** vient d'être reconnue représentative après l'enquête de représentativité menée par le ministère du Travail, (Banque Populaire étant une branche). Sur le plan électoral, UNSA Banque Populaire pèse 11,01% (2.413 voix sur les 21.921 suffrages exprimés).

Avec cette reconnaissance en représentativité, l'UNSA est dorénavant représentative dans l'ensemble du groupe BPCE né de la fusion Caisse d'Épargne/ Banque Populaires, à l'exception de NATIXIS.

Chez **Generali** (assurances), l'UNSA confirme son implantation avec une progression électorale sensible par rapport aux élections de 2007 : chez les non cadres administratifs, l'UNSA devient la 2ème organisation en passant de 16,08% à 18,23% (204 voix sur 1.119) ; chez les cadres administratifs, l'UNSA gagne également plus de 2 points en passant de 10 à 12,49% (231 sur 1850 suffrages exprimés). A noter que la CFTC perd sa représentativité, et que FO est en net repli (-3 points).

## ***Salariés sans-papiers : des avancées significatives***

Les organisations syndicales (UNSA, CGT, CFDT, FSU et Solidaires) ont été reçues, le 18 juin 2010, par le cabinet du ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire en présence d'un représentant du directeur général de l'emploi.

A la fin de cette rencontre, le ministère de l'immigration a publié un texte exposant de nouveaux critères de régularisation pour les travailleurs et travailleuses sans papiers. Ce texte représente des avancées significatives, claires et constructives. Nous saluons ce résultat qui est dû au courage des salariés grévistes sans papiers, à l'engagement commun des cinq organisations syndicales et six associations parties prenantes de ce mouvement, ainsi qu'au puissant courant de solidarité qui s'est développé autour de cette lutte et de l'engagement de certains employeurs (ETHIC, Veolia propreté, etc.) dans le cadre de l'approche commune.

## ***Pour l'école publique***

Dans toute la France, le 19 juin, des milliers de personnes se sont rassemblées dans de nombreuses villes pour « Fêter l'école publique ». Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, a participé au rassemblement organisé place de la République à Paris. Au cours de cette journée a été lu « l'engagement du 19 juin 2010 » : « Nous, signataires de cette pétition [l'appel national pour l'école publique], refusons l'affaiblissement organisé par l'État, de notre service public et laïque d'éducation. L'éducation n'est pas une marchandise. La liberté de conscience doit être respectée partout et pour toutes et tous. L'argent de tous doit cesser de financer les choix de quelques-uns. Nous exigeons une orientation politique qui fasse clairement le choix de l'école publique, laïque et gratuite. Nous réaffirmons qu'il n'y a qu'une école de la République. Nous demandons que l'effort éducatif de la Nation soit réservé au développement de l'école de la Nation ».

Ce même jour, l'appel national pour l'école publique comptait plus de 226 000 signatures. Jamais depuis près de 20 ans, une initiative centrée sur l'école et la laïcité n'avait rencontré un tel succès. Le site dédié à cette pétition va rester ouvert aux signatures pour dénoncer le plan de destruction massive d'emplois pour l'Éducation. Pour commencer, le gouvernement doit cesser de favoriser le privé et revenir sur son projet de suppression de 16 000 postes de plus dans l'Éducation nationale.

Plus que jamais, l'UNSA affirme haut et fort avec tous les signataires : « Tous ensemble pour l'École publique ! ».

## ***L'OIT adopte une norme internationale sur le VIH/sida dans le monde du travail et appelle à une forte mobilisation pour l'emploi.***

Dans un contexte préoccupant de crise économique et sociale, la 99ème session de la Conférence Internationale du Travail a clôturé ses travaux le 18 juin 2010 en appelant à mettre l'emploi et la protection sociale au centre des stratégies de relance.

### ***Des conclusions pour une stratégie mondiale en faveur de l'emploi décent***

Suite à la discussion récurrente sur l'emploi, les délégués représentant les gouvernements, les travailleurs et les employeurs des 183 États membres de l'OIT ont adopté des conclusions pour plus de cohérence entre les politiques économiques, financières, sociales et de l'emploi au niveau international. A cet effet, l'OIT doit engager rapidement des discussions avec les autres institutions internationales (FMI, OMC, Banque mondiale). Ces conclusions précisent que la reprise de l'emploi doit être fondée sur l'investissement productif et le revenu car la consommation est un élément essentiel de la demande globale.

Pour le Directeur général du BIT, le message de la Conférence est très clair : « lors du G20 à Toronto, les dirigeants devront tenir la promesse, qu'ils avaient faite à Pittsburgh sous la présidence de M. Obama, de placer des emplois de qualité au cœur de la reprise ».

### ***Première mondiale, une norme internationale du travail sur le VIH/sida a été adoptée***

Après deux années de débats intenses, cette norme (sous la forme d'une recommandation) est le premier instrument juridique approuvé au niveau international qui soit destiné à renforcer la contribution du monde du travail à l'accès universel à la prévention, au traitement, au soutien et à la prise en charge du VIH. Elle contient des dispositions relatives à des programmes de prévention qui peuvent sauver des vies et à des mesures antidiscriminatoires au niveau national et au niveau de l'entreprise. Elle met aussi l'accent sur

l'importance de l'emploi et des activités génératrices de revenus pour les travailleurs et les personnes vivant avec le VIH, en particulier en termes d'observance du traitement.

La Conférence a également adopté une résolution sur la promotion et l'application de la norme qui invite le Conseil d'administration du BIT à allouer davantage de ressources pour faire entrer en vigueur cette nouvelle norme, demandant qu'un Plan d'action global soit établi en vue d'amplifier son application et que les États Membres de l'OIT fassent régulièrement un rapport.

### **Projets de normes pour la défense des droits fondamentaux des travailleurs domestiques**

La Conférence a également mené une première discussion sur de nouvelles normes internationales du travail pour les travailleurs domestiques. Malgré l'opposition des employeurs, les représentants des travailleurs, avec l'appui de nombreux gouvernements (dont ceux de l'UE), ont pu obtenir un projet de convention accompagné d'une recommandation spécifique. Il faudra confirmer lors de la seconde discussion sur les projets d'instruments en juin 2011, ce qui constitue une avancée sans précédent pour les travailleurs et travailleuses qui ne bénéficient que très rarement des droits fondamentaux au travail.

### **Suivi de l'application des normes internationales du travail**

La Commission pour l'application des normes de la Conférence a examiné 25 cas individuels couvrant un vaste éventail de problèmes traités par la Commission d'experts pour l'application des conventions et des recommandations dans son rapport soumis à la Conférence. Les travailleurs ont regretté l'opposition des employeurs qui se sont opposés à ce que le cas de la Colombie (liberté syndicale) et le cas du Royaume Uni (droit de grève) soient examinés.

La Commission a de nouveau tenu une séance spéciale sur l'application par le Myanmar (Birmanie) de la convention de l'OIT sur le travail forcé.

En conclusion de cette Conférence, nous pouvons reprendre les paroles du Directeur général de l'OIT : « Le monde ne fait pas seulement face à un déficit budgétaire, mais aussi à un énorme déficit de travail décent. La seule solution viable à la crise, c'est de relancer l'économie réelle et de créer des emplois ».

### **Le secteur « Institutions représentatives du personnel » de l'UNSA vous invite :**

Dans le cadre du salon des CE de Paris, l'UNSA organise une table ronde ayant pour thème :

## **Les IRP et les risques psychosociaux**

**Le 15 septembre 2010 à 10h** au CNIT à la Défense  
Hall Pierre et Marie Curie - 2, Place de la Défense

### **Avec la participation de :**

(Possibilités de modifications et d'ajouts)

- Gil Longuet, secrétaire du comité d'entreprise de Lundbeck, (industrie pharmaceutique),
- Sébastien Crozier, élu CFE CGC/ UNSA au CCUES France Telecom Orange,
- Maître Claude Katz, avocat,
- Claude Rouat, consultant à CE Services,
- Jean-Luc Bizeur, directeur du pôle expertise de l'ORSEU,
- Jean-Pierre Yonnet, modérateur.

Cette table ronde sera conclue par Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'UNSA

### **Inscription nécessaire :**

Cette table ronde est ouverte à tout-e-s les élu-e-s de l'UNSA.

Afin de pouvoir vous accueillir au mieux nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en utilisant le bulletin d'inscription -à télécharger sur :

[http://www.unsa.org/IMG/doc/fiche\\_d\\_inscription\\_15\\_09.doc](http://www.unsa.org/IMG/doc/fiche_d_inscription_15_09.doc)